



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 3994

Texte de la question

M Arnaud Lepercq attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le flou juridique qui entoure les attributions des policiers municipaux. Ils assument quotidiennement diverses missions comme la police du stationnement et de la circulation, mais ne sont pas soumis à une réglementation très précise et n'ont pas les moyens juridiques pour faire respecter les arrêtés de police. Aussi, il lui demande de lui faire connaître s'il est dans ses intentions de définir le cadre des activités des policiers municipaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a engagé une réflexion d'ensemble sur la sécurité des Français. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

Données clés

Auteur : [M. Lepercq Arnaud](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3994

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2874